

DISPOSITION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

..... Haies bocagères et alignement d'arbres à préserver

• Élément paysager (Localisé) Arbre

Zone inondable définie par le PPRi

Bâti rural protégé

Espace Boisé Classé à conserver ou à créer

Perimètre de protection de captage d'eau potable

Emplacements réservés et numéros de repérage

Secteur de mixité de l'habitat

Secteur de plantations à réaliser

Zone protection archéologique

Bâti

Parcelle cadastrale

Hydrographie

DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONE

1AU : zone à urbaniser multifonctionnelle

2AU : zone à urbaniser multifonctionnelle (inconstructible)

2AUup : zone à urbaniser Eco-quartier de la papeterie des Gaves (inconstructible)

A : zone agricole protégée

AUy : zone à urbaniser spécialisée (activités économiques)

AUy1 : zone à urbaniser spécialisée (activités industrielles et artisanales)

AUy2 : zone à urbaniser spécialisée (Nauze - Plaine des Bois)

N : zone naturelle protégée ponctuellement bâti

Na : secteur naturel à constructibilité limitée destiné à l'aire d'accueil des gens du voyage

Nh : secteur naturel à constructibilité très limitée

NL : secteur naturel à constructibilité limitée destiné aux sports et loisirs

Np : secteur naturel à constructibilité limitée (Clinique de Prévilles)

Ns : secteur naturel sanctuarisé (protection stricte)

Ny : secteur naturel à constructibilité limitée (site dit "Lameignère")

Ua : zone urbaine dense multifonctionnelle

Ub : zone urbaine dense multifonctionnelle

Uc : zone urbaine peu dense multifonctionnelle

Ud : zone urbaine très peu dense multifonctionnelle

UL : zone urbaine spécialisée (équipements tourisme et loisirs)


Uy : zone urbaine spécialisée (activités économiques)

Uy1 : zone urbaine spécialisée (activités industrielles et artisanales)

Uy2 : zone urbaine spécialisée (centre de traitement des déchets)

Uyic : zone d'activités économiques à dominante d'équipements publics ou d'intérêt collectif

Liste des emplacements réservés	
Numero	Destination
1	Contournement d'Orthez, tronçon Est
2	Extension du centre de stockage et traitement des ordures ménagères
3	Extension du centre de stockage et traitement des ordures ménagères
4	Aménagement des bords de Gave (chemin piéton, jardins familiaux)
5	Aménagement des bords de Gave (chemin piéton, jardins familiaux)
6	Elargissement de la rue du Pifro
7	Création d'une voie sur le chemin rural dit Chemin-Vieux
8	Elargissement de la VC05
9	Création d'un chemin piéton entre la voie fermée et le Gave
10	Création de voies d'accès au Gave entre route de Pau et la VC de Larigut
11	Création d'une aire de stationnement pour les gens du voyage
12	Elargissement de la rue de l'Officiau
13	Elargissement voie d'accès au futur quartier de la Papeterie des Gaves
14	Extension du cimetière de Dispart
15	Création d'une voie en prolongement de la rue du Souvenir-Français
16	Création d'un espace vert zone en bordure de la route de Bayonne
17	Création d'un carrefour giratoire entre l'avenue du Pesquet et la rue d'Argote
18	Extension du cimetière de Sainte-Suzanne
19	Création d'une voie entre la rue La Carrière et le chemin de Baure
20	Création d'une voie d'accès au Laa depuis la route de Baure
21	Elargissement du Chemin du Laa
22	Reserve pour la création du demi échangeur la Virgine sur l'autoroute A64
23	Création d'une voie d'accès à la zone 2AU "Mairie" (Ste-Suzanne)
24	Création d'un chemin piéton entre la zone 2AU "Mairie" et la route de Baure
25	Création d'un chemin piéton entre la zone 2AU "Mairie" et le chemin de l'Arlic
26	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales (Moncau)
27	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales (Castibarbes)
28	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales (Marmont)
29	Elargissement de la rue Herrère
30	Reserve d'emprise pour la pose de l'assainissement collectif (Menau)
31	Création d'un espace vert public sur l'emprise du "bâtiment angles"



Département des Pyrénées-Atlantiques
Ville d'Orthez
Sainte Suzanne



PLAN LOCAL PLU D'URBANISME

Pièce 3.2.1 REGLEMENT
DOCUMENT GRAPHIQUE

Projet de mise en compatibilité n°2 du PLU soumis à enquête publique

PLAN D'ENSEMBLE
 Echelle 1/10 000^e